

PROCEDURE A DESTINATION DES ETUDIANTS DE MEDECINE OU PHARMACIE VOULANT VALIDER UN MASTER 1 BIOLOGIE SANTE, MICROBIOLOGIE OU NEUROSCIENCES

Conditions de validation du Master 1 :

- Avoir validé le deuxième cycle des études des sciences pharmaceutiques ou médicales.
- Avoir validé 2 Unités d'Enseignement de la mention de master.
- Avoir validé un stage de recherche en laboratoire (voir chapitre conditions générales de validation du stage + procédure pour les étudiants de médecine)

Double inscription :

Pour l'UFR de médecine : lors de votre réinscription en médecine, sur le site d'Unicaen, choisir "réinscription dans le même parcours", puis "réinscription en ligne" ; dans la page qui s'affiche rubrique "inscriptions complémentaires" la case "M1 Sciences biomédicales" apparaît et doit être cochée.

Si cette case n'est pas présente, joindre l'UFR des sciences pour activer cette option (02-31-56-61-99).

Pour l'UFR de Pharmacie : (à venir)

Conditions générales de validation du stage :

- Le stage doit se dérouler dans un laboratoire d'accueil reconnu par le ministère (EA, INSERM, CNRS, CEA..). Le stage peut se faire en dehors de Caen, notamment à l'étranger.
- Le sujet de stage doit être encadré par un tuteur (encadrant/laboratoire affilié à une école doctorale)
- Le sujet doit être validé par le responsable de formation : Christelle Delalande (christelle.delalande@unicaen.fr) pour Biologie Santé, Carine Ali (ali@cyceron.fr) pour Neurosciences ou Nicolas Sauvageot (nicolas.sauvageot@unicaen.fr) pour Microbiologie.
- La durée de stage est de 8 semaines temps plein (temps cumulé)* (* équivalent à un total de 280h)

Il faut donc établir OBLIGATOIREMENT une convention de stage (sur p-stage)

- Le stage est validé soit :

- 1) suite à la rédaction d'un mémoire (15-20 pages selon les consignes en annexe de ce document) et une soutenance orale, dans le laboratoire ou à l'université. Celle-ci devra faire l'objet d'un procès-verbal, indiquant la date de soutenance et le titre du mémoire, signé par le directeur d'unité et/ou un responsable ou un représentant du master.
- 2) par la participation à une publication comme 1^{er} ou 2^{ème} auteur. L'étudiant devra fournir copie de la publication.
- 3) par une communication orale de niveau national ou international. L'étudiant devra fournir le résumé de la présentation et une attestation de présence.

Si l'étudiant ne trouve pas de laboratoire d'accueil pour réaliser un travail expérimental, il devra trouver un tuteur qui lui proposera un sujet pour la rédaction d'un mémoire bibliographique. Ce travail fera la synthèse d'au moins 20 articles référencés, hors articles de revue, et sera présenté lors d'une soutenance orale selon les mêmes modalités que pour le stage pratique. Celle-ci devra faire l'objet d'un procès-verbal, indiquant la date de soutenance et le titre du mémoire, signé par le directeur d'unité et/ou un représentant du master. Cette option ne se fait qu'après accord du responsable de master.

Annexe : Consignes pour la présentation du rapport écrit de Master 1 :

25 pages maximum en recto

Interligne double

Caractère 12

Police : Times New Roman

Pagination continue à partir de l'introduction (Bibliographie comprise)

Tableaux, graphiques et figures obligatoirement numérotés, titrés et légendés.

Ordre des éléments constitutifs du rapport :

* Page de garde (UCBN/ Intitulé du diplôme/Nom et prénom de l'étudiant(e)/Titre du mémoire/Année universitaire/Lieu de stage)

* Remerciements

* Résumé (15 lignes maximum) en français et en anglais

* Sommaire

* Corps du texte

(ex. 1 Stage TER : Introduction - Matériels et Méthodes – Résultats - Discussion - Conclusion)

(ex. 2 Mémoire bibliographique : Introduction - Développement avec les différents chapitres - Discussion - Conclusion)

* Bibliographie (Classée par ordre alphabétique)

* Eventuellement annexes (pas plus de deux annexes)

Bibliographie

1) Dans le corps du texte, les références seront citées par nom et date (pas de citation par nombre).

* Un seul auteur : Citer le nom de l'auteur puis la date (ex., Loftus, 1993)

* Deux auteurs : Citer les noms des deux auteurs puis la date (ex. Okado et Stark, 2005)

* Plus de deux auteurs : Citer le nom du premier auteur + et al., puis la date (ex., Scoboria et al., 2002 ; Young et al., 2009).

2) Liste des références

* Articles

Ouyang M, Hellman K, Abel T, Thomas SA. 2004. Adrenergic signaling plays a role in the maintenance of waking and in the regulation of REM sleep. *J Neurophysiol* 92: 2071-2082.

* Chapitres de livre

Petrulis A, Eichenbaum H. 2003. Olfactory memory. In *Handbook of olfaction and gustation*, Vol. 2 (ed. RL Doty), pp. 409-438. Marcel Dekker, New York.

* Livres

Paxino G, Watson C. 1997. The rat brain in stereotaxic coordinates. Elsevier Academic Press, Amsterdam.

